



VERVIERS

Déclaration de Politique Communale

2024-2030

Table des matières

A. Une Ville à la croisée des ambitions et des transformations	7
1. Verviers, une Ville qui renforce son Rôle de Chef-lieu d'Arrondissement au cœur de sa région.....	7
a. En créant le « Laboratoire Vesdre »	7
b. En Unissant Nos Forces : Fusion des Communes et Évolution de l'ASBL Région de Verviers.....	7
c. En soutenant le développement d'une nouvelle infrastructure hospitalière	8
d. En développant les infrastructures fédérales sur son territoire.....	8
2. Verviers, une Ville qui réinvente son Centre-ville... et le replace au cœur de son arrondissement.	8
a. En préparant un avenir pour quartier « Spintay/Marteau »	9
b. En rénivant le Grand Bazar pour en faire la nouvelle cité administrative	9
c. En soutenant le développement du projet « PVI »	10
d. En accompagnant la revitalisation du site « Belgacom »	10
e. En redynamisant des bâtiment tels que le « C&A », le parking de la rue du Collège et l'ancien Carrefour Market	10
f. En réfléchissant à l'avenir de l'Harmonie.....	10
g. En requalifiant la galerie des deux places	11
h. En repensant le quartier de la Gare	11
3. Verviers, une Ville dynamique au service de son commerce local	12
a. En dynamisant son tissu commercial local.....	12
b. En modernisant et en promotionnant le Commerce Local.....	12
4. Verviers, une Ville en transformation vers un territoire résilient.....	13
a. En adoptant un Schéma de Développement Communal ambitieux et cohérent.....	14
b. En préservant l'identité des villages et les zones non urbanisées	14
c. En redonnant de la liberté à sa rivière et à ses cours d'eau.....	14
d. En réduisant les gaz à effet de serre (GES)	15
e. En remplaçant le « vert » en cœur de la Ville.....	15
f. En engageant notre administration vers la résilience	16
g. En développant la mobilité durable et intelligente	16
h. En développant une politique urbanistique cohérente et un logement accessible pour tous	16
i. En réaffectant des friches.....	19

B. Une ville sûre et inclusive pour ses habitants	20
1. Verviers, une ville qui veille sur ses habitants.....	20
a. En renforçant l'ordre et la sécurité à Verviers.....	20
<i>Création d'un Conseil de sécurité communal</i>	<i>20</i>
<i>Rénovation des infrastructures de la zone de police</i>	<i>20</i>
<i>Augmentation des effectifs policiers</i>	<i>20</i>
Renforcement de la sécurité et de la tranquillité publique à Verviers	20
b. En modernisant les Services de Secours et en renforçant leur financement	21
c. En renforçant la culture de la gestion du risque	21
d. En imposant une tolérance zéro face à l'incivisme et à la négligence de la propreté publique	21
e. En luttant contre le trafic de drogue, la violence	24
f. En luttant contre le radicalisme.....	24
g. En encadrant les commerces de nuit	25
h. En améliorant la sécurité routière.....	25
i. En luttant contre les nuisances sonores.....	26
2. Verviers, une ville solidaire et inclusive.....	26
a. En renforçant les services pour tous	26
b. En favorisant l'emploi et la formation via l'adoption d'un Master Plan	26
c. En luttant contre la pauvreté	27
d. En soutenant les familles et la parentalité sur notre territoire	27
e. En gérant les édifices religieux et les cimetières.....	28
f. En renforçant la cohésion sociale et l'égalité des chances à Verviers	28
3. Verviers, une ville qui investit dans l'avenir : Éducation, Sport, Jeunesse et Vie Associative au cœur de son projet.....	30
a. En investissant dans la jeunesse et l'éducation	30
b. En encourageant la pratique du sport pour tous et en améliorant les plaines de la Ville	33
c. En développant les animations, les jumelages et la vie associative	34
4. Verviers, une Ville respectueuse du bien-être animal et de son agriculture locale	34
5. Verviers, une ville orientée vers la santé et le bien-être de tous.....	35
a. En soutenant la prévention et la sensibilisation	35
b. En facilitant l'accès aux infrastructures et services de santé	35
c. En favorisant un environnement sain pour une meilleure qualité de vie.....	35

d.	En s'engageant contre le cancer du sein : Verviers, Ville rose	35
C.	Une ville culturelle, innovante et patrimoniale tournée vers l'avenir.....	36
1.	<i>Verviers, une ville qui fait de la culture et de l'art un moteur de développement</i>	<i>36</i>
a.	En mettant en place des initiatives stratégiques pour renforcer la culture et l'art dans notre ville	36
b.	En développant ses infrastructures.....	37
2.	<i>Verviers, une ville qui valorise son patrimoine pour mieux se projeter dans l'avenir.....</i>	<i>38</i>
3.	<i>Verviers, une ville qui mise sur le tourisme comme levier économique et identitaire</i>	<i>39</i>
a.	En rationalisant les missions entre la Ville et les autres acteurs, tout en soutenant la Maison du Tourisme.....	39
b.	En mettant en place une Task-Force « tourisme »	39
4.	<i>Verviers, au cœur de l'innovation, de l'économie et de la transition durable</i>	<i>39</i>
a.	En soutenant l'économie sociale, créative et culturelle	39
b.	En mettant l'innovation au cœur de notre stratégie de développement.....	40
c.	En devenant un terreau d'innovation pour la mobilité et la santé	40
d.	En renforçant la connectivité et l'innovation collaborative	40
e.	En créant un pôle de développement économique durable	40
D.	Une Ville Efficiente et Moderne	41
1.	<i>Verviers, une Ville organisée et performante</i>	<i>41</i>
a.	En maîtrisant ses finances	41
b.	En simplifiant son administration.....	42
c.	En se digitalisant efficacement en devenant une Smart City.....	42
d.	En développant une vision stratégique des ressources humaines	43
e.	En communiquant avec clarté et transparence	44
f.	En renforçant l'implication des citoyens dans la gestion de la ville	44
g.	En collaborant avec son CPAS.....	45
h.	En gérant son patrimoine.....	45
i.	En renouvelant son charroi	46
2.	<i>Verviers, une Ville engagée pour des infrastructures de qualité.....</i>	<i>46</i>
a.	En proposant des espaces publics accessibles et sécurisés grâce au plan trottoirs ...	47
b.	En rénovant ses égouts : une modernisation essentielle pour l'environnement et la sécurité.....	47

Mot d'introduction du Collège communal

Chères Verviétoises, chers Verviétois,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

Verviers est à un tournant de son histoire. Face aux défis qui se posent à nous, il est essentiel d'adopter une vision ambitieuse et tournée vers l'avenir. C'est à ce prix que Verviers se montrera à la hauteur des enjeux qui se dressent face à elle.

À cette fin, nous vous présentons notre Déclaration de politique communale dans laquelle nous traçons les grandes lignes de notre action politique pour les six prochaines années afin de guider Verviers vers un avenir que nous voulons lui offrir.

Un centre-ville en situation d'urgence : agir maintenant

Le redéploiement du centre-ville constitue une priorité absolue. Nous devons le constater, le cœur de Verviers souffre d'un manque d'attractivité, entraînant une désertification commerciale qui nécessite des actions concrètes pour le redynamiser.

Nous refuserons de permettre l'émergence de projets qui affaibliraient davantage le centre-ville. Chaque initiative qui pourrait nuire à son développement ou détourner les investissements de cette zone stratégique sera fermement rejetée. Le centre-ville de Verviers est la pierre angulaire de notre arrondissement, et il est impératif de le revitaliser pour en faire son moteur économique et social.

Un cadre de vie sûr et le respect des règles pour toutes et tous

La sécurité et l'ordre public sont des priorités essentielles. Chaque habitant doit pouvoir vivre sereinement, dans un environnement où le respect des règles et de la tranquillité est garanti.

Nous ne tolérerons plus l'incivisme et l'anarchie dans l'espace public. Lutter contre les nuisances sonores, les comportements irrespectueux, la négligence en matière de propreté et les actes de vandalisme est indispensable pour assurer un cadre de vie digne de notre Ville. Une tolérance zéro sera appliquée face à la délinquance, aux trafics de drogue.

Une Ville résiliente face aux défis environnementaux et urbains

L'urgence climatique nous impose de repenser notre territoire de manière responsable. En redonnant une place centrale à la Vesdre et aux espaces verts, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en favorisant une mobilité durable, nous voulons faire de Verviers une Ville résiliente et tournée vers l'avenir.

Nous sommes déterminés à faire de Verviers un exemple de durabilité, où chaque décision prend en compte l'impact environnemental.

Verviers, une Ville ouverte sur le monde

Dans un monde de plus en plus interconnecté, Verviers ne peut se contenter de se tourner vers elle-même. L'ouverture sur le monde est une clé essentielle pour l'avenir de notre Ville.

Nous devons aller à la rencontre d'autres expériences urbaines, apprendre des meilleures pratiques et intégrer des idées innovantes qui pourront enrichir notre développement.

En parallèle, cette ouverture nous permet de promouvoir activement les opportunités qu'offre notre Ville. Il est impératif de mieux faire connaître Verviers, de valoriser ses atouts et de renforcer son image. En attirant l'attention sur notre potentiel économique, social et culturel, nous pourrions attirer des investisseurs et des entreprises qui viendront renforcer notre tissu économique.

Une administration exemplaire au service des citoyens

Nous avons la conviction que cette transformation ne pourra se faire sans une administration efficace et exemplaire. Une gestion rigoureuse des finances publiques, une transparence totale et une administration moderne et intègre sont des principes fondamentaux.

Notre administration doit être un modèle de bon fonctionnement, capable de répondre rapidement aux besoins des citoyens et de garantir des décisions prises dans l'intérêt général.

Conclusion

Chères Verviétoises, chers Verviétois,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

Cette Déclaration de politique communale reflète notre engagement à redonner à Verviers la place qu'elle mérite en Wallonie.

Dans un esprit de collaboration, nous relèverons les défis qui nous attendent et transformerons Verviers pour en faire une ville à la hauteur des ambitions que nous partageons tous.



Le Collège communal

A. Une Ville à la croisée des ambitions et des transformations

1. Verviers, une Ville qui renforce son Rôle de Chef-lieu d'Arrondissement au cœur de sa région

En tant que chef-lieu d'arrondissement, nous entendons affirmer le rôle central de Verviers dans la vie politique, économique et sociale de la région. Pour consolider cette position, nous mènerons des projets structurants visant à renforcer l'attractivité de notre territoire et l'efficacité des services offerts à la population, tout en anticipant les défis à venir.

Cette ambition s'appuiera sur quatre axes clés : **l'innovation environnementale et sociale, le développement des infrastructures de santé et de sécurité**, ainsi que **la modernisation des équipements fédéraux** pour répondre aux besoins de notre territoire.

a. En créant le « Laboratoire Vesdre »

Nous nous appuierons sur la **Conférence des Bourgmestres** pour mettre en œuvre le **Laboratoire Vesdre**, une plateforme collaborative dédiée à la résilience, à la gestion des risques naturels et à l'innovation, ainsi qu'à l'opérationnalisation, sur un territoire supra-communal, des recommandations des études post-inondations. Cette initiative renforcera le rôle de Verviers en tant que centre stratégique face aux défis environnementaux et territoriaux qui développera une vision commune et supra-communale et fédèrera les différentes forces utiles à lever les leviers.

b. En Unissant Nos Forces : Fusion des Communes et Évolution de l'ASBL Région de Verviers

Nous amorcerons une réflexion autour d'une fusion avec nos communes voisines afin d'optimiser la gestion des ressources, renforcer la cohésion territoriale, améliorer l'offre de services et simplifier l'administration, tout en ayant un impact plus fort au niveau régional et national.

En parallèle, nous favoriserons l'évolution de l'ASBL Région de Verviers vers une entité opérationnelle capable de porter des projets concrets à l'échelle supra-communale, avec une vision partagée du territoire, tout en remplissant des fonctions de centre de réflexion, bureau d'étude, organisme de promotion et de lobbying, et en représentant l'arrondissement au sein des différentes structures wallonnes, avec une composition élargie aux forces vives et au tissu socio-économique.

c. En soutenant le développement d'une nouvelle infrastructure hospitalière

Nous soutiendrons le développement d'une nouvelle infrastructure hospitalière qui garantira le maintien d'un pôle hospitalier majeur à Verviers.

d. En développant les infrastructures fédérales sur son territoire

Nous entendons maintenir et moderniser des infrastructures fédérales :

- **Palais de justice** : lutter pour son maintien à Verviers en tant qu'élément clé et garant du maintien d'un pôle de justice important dans notre Ville.
- **Prison** : nous nous battons pour que le Gouvernement fédéral reconstruise une prison qui réponde aux critères de sécurité, d'intégration dans le tissu urbain et que le « Masterplan Prison » réoriente le projet vers une mission de maison d'arrêt.
- **Gares** : promouvoir le développement de Verviers-Central pour en faire un véritable nœud de mobilité performant, au service des habitants et des visiteurs, en intégrant de manière fluide et efficace les quatre modes de transport : train, bus, mobilité douce et voiture. Cette gare s'intégrera au sein d'un quartier réaménagé pour devenir une véritable porte d'entrée digne de ce nom pour notre Ville (voir § supra). Nous lutterons pour que la Gare de Verviers-Palais soit maintenue.

2. Verviers, une Ville qui réinvente son Centre-ville... et le replace au cœur de son arrondissement

Le centre-ville de Verviers est aujourd'hui dans une situation d'urgence.

Le déclin du centre-ville se traduit par une dégradation de l'habitat, une perte d'attractivité pour les investisseurs et les habitants, ainsi qu'une perte de vitalité commerciale. Ce phénomène entraîne une désertification progressive, avec des commerces fermés, des services publics qui se délocalisent et une population qui se dirige de plus en plus vers les périphéries.

Son redressement ne concerne pas uniquement notre ville, mais représente un véritable enjeu d'arrondissement, appelant ainsi à une solidarité entre les communes voisines. La revitalisation de Verviers ne pourra se faire sans un engagement commun, visant à restaurer son attractivité et à renforcer son rôle moteur pour l'ensemble du territoire.

Pour relever ce défi majeur, nous devons concentrer les projets structurants – qu'ils concernent les commerces, les services ou le logement – exclusivement dans l'hyper-centre. Disperser ces investissements en périphérie, que ce soit dans d'autres quartiers de Verviers ou dans les communes voisines, affaiblirait la dynamique essentielle à la reconstruction du cœur urbain.

Nos initiatives s'inscriront dans cette logique de recentrage et de consolidation du centre-ville. Nous créerons un environnement urbain attractif, moderne et dynamique, tout en préservant l'identité et l'histoire de Verviers. En agissant ainsi, nous améliorerons la qualité de vie de nos habitants, attirerons de nouveaux investisseurs et renforcerons le rayonnement de notre ville au sein de l'arrondissement.

Pour garantir une vision cohérente et partagée du développement du centre-ville, nous nous appuyerons sur les nombreuses études existantes. Nous en réaliserons une compilation et une synthèse afin de dégager des lignes communes et de définir des mesures opérationnalisables, assurant ainsi une transformation harmonieuse et efficace du cœur de Verviers.

a. En préparant un avenir pour quartier « Spintay/Marteau »

Nous nous engagerons dans l'acquisition de parcelles de la SA City Mall Verviers afin de mener à bien un projet de réaménagement ambitieux, structurant et évolutif pour le centre-ville de Verviers.

La rue Spintay et l'ancien Printemps

Sur la zone comprenant la rue Spintay et le site de l'ancien Printemps, notre objectif est de requalifier cet espace pour en faire un lieu d'échanges et de rencontres. Nous réaménagerons ces espaces de manière à renforcer la résilience des berges, protéger le centre-ville contre les risques hydrologiques et favoriser la biodiversité.

L'ancienne galerie Voss, la rue du Marteau et le parking Hurard

Si la Ville arrive à l'acquérir, nous réaménagerons ce site dans le cadre d'un projet mixte et évolutif, visant à créer un espace public modulable, conçu pour renforcer le lien avec les berges. L'aménagement combinera différentes fonctions, incluant des espaces de stationnement, des zones dédiées aux événements et un développement immobilier et commercial à long terme. Nous veillerons également à assurer une circulation fluide et une intégration harmonieuse dans le tissu urbain, tout en permettant des ajustements futurs en fonction des besoins et des évolutions du quartier.

b. En rénovant le Grand Bazar pour en faire la nouvelle cité administrative

Nous entendons mener à bien et finaliser le projet de regroupement de l'ensemble des services administratifs communaux au sein de la nouvelle Cité administrative, située dans le bâtiment patrimonial du Grand Bazar. Ce projet phare, soutenu par la Commission européenne et le Gouvernement wallon dans le cadre de la programmation FEDER, s'inscrit dans une démarche exemplaire de rénovation patrimoniale, énergétiquement ambitieuse, notamment grâce à l'exploitation du potentiel géothermique du site, actuellement en phase d'exploration. Ce bâtiment, conçu pour répondre aux défis énergétiques et technologiques actuels, aura pour objectif d'offrir un équipement moderne, confortable et fonctionnel, tant pour les citoyens que pour le personnel communal. Il garantira une accessibilité complète, y compris pour les PMR, et renforcera l'image de notre administration, tout en jouant un rôle clé dans la redynamisation du centre-ville.

Par ailleurs, l'Hôtel de Ville, bâtiment historique, continuera à remplir des fonctions essentielles, préservant ainsi son rôle symbolique et institutionnel, tout en étant rendu plus accessible au public grâce à des initiatives favorisant la démocratie participative et la vie culturelle.

c. En soutenant le développement du projet « PVI »

Dans le cadre de la revitalisation du centre-ville de Verviers, nous réaffirmons notre volonté d'accompagner activement la société Noshag dans le développement du projet PVI. Ce projet ambitieux a pour objectif d'attirer des locomotives commerciales dans le cœur de la ville tout en enrichissant l'offre de services pour nos citoyens. En créant des flux redistributifs profitables au centre-ville, en favorisant la création de logements de qualité et en rénovant un bâtiment emblématique d'intérêt patrimonial, cette initiative incarne une transformation ambitieuse pour Verviers.

d. En accompagnant la revitalisation du site « Belgacom »

Nous entendons accompagner activement le promoteur dans la reconversion du site dit « Belgacom ». Ce projet ambitieux vise à valoriser le cadre patrimonial existant, à créer des espaces verts publics et à offrir un cadre de vie qualitatif grâce à une programmation diversifiée incluant crèche, logements, bureaux, services et commerces.

e. En redynamisant des bâtiments tels que le « C&A », le parking de la rue du Collège et l'ancien Carrefour Market

Les bâtiments situés au 35 de la rue du Collège, comprenant l'ancien Carrefour et la blanchisserie, feront l'objet d'un bail de rénovation afin d'y relancer une activité commerciale, les travaux étant pris en charge par le preneur.

Par ailleurs, nous devons déterminer les modalités de gestion de notre parking à l'issue du bail emphytéotique en 2029.

En parallèle, l'ancien bâtiment du C&A sera mis en vente via un appel à candidatures, privilégiant un projet mixte associant surfaces commerciales et logements.

f. En réfléchissant à l'avenir de l'Harmonie

Le bâtiment de l'Harmonie nécessite d'importants travaux afin d'assurer sa mise en conformité, améliorer sa performance énergétique et restaurer ses éléments patrimoniaux dégradés.

Parmi nos priorités figurent la sécurisation du bâtiment, identifiée dans l'étude du bureau Greisch en 2023, la rénovation énergétique d'un des édifices les plus énergivores de la Ville, ainsi que la restauration des façades et décors intérieurs classés.

Nous devons également repenser l'accessibilité avec un aménagement PMR, tandis que l'équipement des cuisines permettra d'optimiser le fonctionnement du site. Compte tenu de la complexité du bâtiment et de ses installations, l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire (architecte, responsable PEB, ingénieur en stabilité et en techniques spéciales) sera indispensable. La définition précise du programme constituera une étape clé pour la désignation de l'auteur de projet et l'ouverture de la procédure patrimoniale.

g. En requalifiant la galerie des deux places

Nous entendons repenser l'avenir de la Galerie des Deux Places afin de lui redonner un rôle actif dans la dynamisation du centre-ville. Cette réflexion portera principalement sur une restructuration du rez-de-chaussée pour optimiser son usage.

Parallèlement, nous proposerons un accompagnement aux investisseurs privés pour favoriser le développement de logements à l'étage (R+1).

h. En repensant le quartier de la Gare

Le projet de réaménagement du parvis de la gare de Verviers Central vise à transformer cet espace clé pour la ville en un lieu plus accueillant et fonctionnel. L'un des objectifs de ce projet est d'améliorer l'entrée de ville afin de donner une première impression positive aux visiteurs et aux habitants.

La suppression des accès routiers, principalement ceux des bus, sur le parvis libérera l'espace pour améliorer la circulation piétonne et favoriser les modes de transport doux, tout en sécurisant les déplacements de tous les usagers.

Nous veillerons à assurer une cohérence visuelle et fonctionnelle des espaces publics, tout en répondant aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Les escaliers seront reconstruits pour améliorer leur sécurité et leur praticité.

Parallèlement, nous soutiendrons la construction d'une gare des bus sur le parking de la gare. Ce projet, couplé avec le parking pour voitures, la gare ferroviaire et l'accès à la Vesdrienne, fera du site un pôle multimodal.

3. Verviers, une Ville dynamique au service de son commerce local

À Verviers, nous nous engagerons résolument à soutenir notre commerce local tout en répondant à un enjeu crucial : la lutte contre l'étalement commercial. Afin de préserver et dynamiser notre tissu urbain, **nous refuserons désormais tout nouveau projet commercial en dehors du centre-ville.**

Cette décision s'accompagnera d'un ensemble d'actions concrètes pour soutenir nos commerçants, leur offrir des solutions pratiques, encourager les synergies entre eux et leur assurer une visibilité accrue grâce à des initiatives numériques.

Ces mesures s'inscrivent dans notre objectif global : **faire du commerce local un moteur essentiel de l'attractivité et du dynamisme de notre centre-ville.**

a. En dynamisant son tissu commercial local

1. **Création de Zones d'Attractivité Commerciale** : Identifier les commerces performants et créer des zones où la concentration d'activités génère des synergies et attire davantage de consommateurs.
2. **Réduction de la Vacance Commerciale et Innovation** :
 - Mettre à jour et promouvoir un cadastre des locaux commerciaux disponibles sous format numérique pour faciliter la recherche d'espaces pour de nouveaux commerces.
 - Développer des projets de maternités commerciales pour occuper les cellules commerciales vides, en centre-ville et en périphérie.
 - Mise en place d'un mécanisme fiscal de lutte contre les commerces vides.
3. **Dynamisation des Marchés Locaux** : Renforcer l'attractivité des marchés en collaboration avec leur commission, diversifier l'offre et attirer de nouveaux exposants.
4. **Faire de "Verviers Centre-Ville" un Acteur Clé** : Renforcer le rôle de "Verviers Centre-Ville" en tant qu'acteur central dans le développement commercial et événementiel du centre-ville.

b. En modernisant et en promotionnant le Commerce Local

1. **Formation et Sensibilisation Numérique** : Motiver et former les commerçants à utiliser les réseaux sociaux et les outils numériques pour promouvoir leurs activités de manière efficace et rentable.
2. **Plateforme de Vente en Ligne** : Créer un site commun dédié aux commerces verviétois, permettant la vente en ligne sous forme de bons d'achat ou d'e-commerce pour maximiser la visibilité et les ventes.
3. **Campagnes de Fidélisation et Communication Ciblée** :
 - Lancer des initiatives comme les chèques d'achat pour inciter les habitants à consommer localement et soutenir les commerces de proximité.

- Organiser des campagnes emailing régulières pour informer les habitants des événements, promotions et concours organisés par les commerçants locaux.
 - Promouvoir la qualité et la diversité de l'offre commerciale locale à travers des campagnes de communication ciblées.
4. **Valorisation des Réussites Commerciales Locales**
Lancer des campagnes valorisant les réussites commerciales locales pour promouvoir Verviers comme un terreau fertile.
 5. **Application du schéma communal de développement commercial**
 6. Mettre en place un projet de **requalification des surfaces commerciales « définitivement mortes »**, en proposant un **accompagnement pour définir leur avenir**

4. Verviers, une Ville en transformation vers un territoire résilient

Il ne peut plus y avoir de doute sur la réalité des effets du dérèglement climatique : inondations, orages violents, sécheresse et stress hydrique, incendies, chute de la biodiversité, nouvelles maladies, etc. Toutes ces manifestations feront partie de notre quotidien. Nos villes sont en première ligne, en raison de divers éléments ou facteurs de vulnérabilité : densité de l'habitat, artificialisation des sols, flux entrants et sortants permanents, fonctionnement dépendant du transport routier, essentiellement automobile, manque de puits de carbone locaux, dégradation de la qualité de l'air, production de déchets, consommation d'énergie, etc.

A Verviers, les inondations de 2021 ont constitué un rappel de cette évidence. Elles nous ont aussi rappelé que les personnes les plus impactées par les catastrophes naturelles sont les plus fragiles.

Nous devons donc rendre nos territoires **résilients**, c'est-à-dire les transformer, pour anticiper les crises et mieux les affronter. Il nous faudra travailler sur plusieurs fronts : adaptation de notre territoire aux effets du changement climatique, maîtrise de l'étalement urbain, rénovation du logement, sobriété foncière et énergétique, verdurisation, préservation de la biodiversité, actions sur les mobilités, etc.

« Les enjeux de résilience constituent également des opportunités pour renforcer l'attractivité de notre territoire, et particulièrement de notre centre-ville. Une ville résiliente est une ville plus agréable à vivre, et donc plus attractive ».

a. En adoptant un Schéma de Développement Communal ambitieux et cohérent

La mise en place d'un Schéma de Développement Communal adapté est essentielle pour répondre aux enjeux actuels et futurs du territoire. Ce SDC doit intégrer les orientations stratégiques du nouveau Schéma de Développement Territorial (SDT) de la Région wallonne, tout en tenant compte des spécificités de Verviers. Il permettra de définir une vision claire pour le développement urbain, la protection des paysages, et l'optimisation de l'espace communal, tout en incluant les recommandations issues des études post-inondations.

En particulier, le futur Schéma de Développement Communal devra traduire les recommandations des études post-inondations, notamment celle suggérant de réduire les espaces potentiellement urbanisables de plus de 70 %.

b. En préservant l'identité des villages et les zones non urbanisées

La préservation des zones stratégiques non urbanisées, mises en évidence après les inondations de 2021, est essentielle pour renforcer notre résilience face aux aléas climatiques. L'actualisation de notre Schéma de Développement Communal (SDC) nous permettra de définir les zones à protéger et celles pouvant être urbanisées, en cohérence avec la mise en œuvre anticipative du Stop Béton 2050. Dans cette optique, nous ne permettrons plus d'ouvrir des ZACC tant que le SDC n'est pas adopté et nous veillerons à ce qu'il garantisse une gestion parcimonieuse de l'utilisation du territoire.

Par ailleurs, notre développement territorial doit se faire de manière harmonieuse, en respectant l'identité de nos villages et leurs caractéristiques.

c. En redonnant de la liberté à sa rivière et à ses cours d'eau

À l'issue de la mandature, l'ensemble des acquisitions et démolitions préconisées dans l'étude Quartiers durables seront menées à bien avec transformation des espaces de berge libérés en zone perméable, espaces publics verts ou espaces de rétention d'eau.

Les tentatives pour aboutir à des accords de gré à gré se poursuivront en début de mandature mais des procédures d'expropriations devront être envisagées pour les dossiers qui n'auraient pas abouti fin 2025.

Les aménagements résilients seront réalisés au plus vite après les démolitions en concertation avec les riverains ; tant à Ensival que dans le centre, à Pré-Javais et sur le cours du Ru de Mangombroux.

d. En réduisant les gaz à effet de serre (GES)

Plusieurs leviers devront être activés, à savoir : la réduction des consommations énergétiques, l'utilisation de matériaux vertueux (bas-carbone et de réemploi), la priorité donnée à la rénovation des bâtiments plutôt qu'à leur démolition et l'encouragement des solutions écologiques pour les infrastructures (toitures vertes, murs végétalisés, allées perméables, etc.).

e. En remplaçant le « vert » en cœur de la Ville

La végétalisation, et plus particulièrement la plantation d'arbres, joue un rôle crucial dans la gestion des défis environnementaux. Elle apporte de nombreux services écosystémiques. De plus, elle encourage les modes de transports doux et valorise le paysage urbain. Nous entendons donc placer les arbres et la végétalisation au cœur de notre stratégie d'adaptation. Le Plan Canopée constituera un document stratégique qui guidera l'action de la ville pour atteindre l'objectif d'une hausse de notre indice canopée de 5 points d'ici 2036. Les actions suivantes seront mises en place :

- **Adaptation de nos règlements** pour inclure un statut de protection complémentaire pour les arbres non couverts par les législations existantes et introduire le principe de compensation. Une Directive urbanistique en faveur des arbres sera instaurée, permettant à chaque projet de contribuer activement à la végétalisation du territoire.
- **Plantation de 5.000 arbres d'ici 2036**, l'effort étant réparti entre acteurs publics et privés.
- **Mise en place d'une procédure d'objectivation des risques** pour les arbres protégés, permettant leur abattage uniquement lorsque des conditions objectives seront réunies et validées par un expert extérieur mandaté par la Ville.
- **Espaces verts** : protection des parcs existants, réhabilitation du parc des Récollets et création, en centre-ville, d'un espace public qualitatif modulable en lien avec les berges.
- **Reconnexion de la Ville à sa rivière**, en transformant les berges, de manière écologique, en lieux d'immersion temporaire et en espaces de rencontre entre nature et urbanité : plantations, création d'emmarchements, d'espaces de jeux, de terrains de sport, de parcs à chien, de skate park, d'espace Velo Ride, de lieux d'expression pour l'art urbain, etc.
- L'objectif de verdurisation devra également se traduire dans les **autres espaces publics et semi-publics** : nos places, nos trottoirs, nos voiries (notamment sur base des recommandations de l'étude sur les voiries résilientes), nos cours d'écoles, etc.
- **Mobilisation des citoyens** autour de l'enjeu.

f. En engageant notre administration vers la résilience

Notre administration devra être exemplaire en matière de transition climatique et énergétique. Pour ce faire : nous ferons de la décarbonisation une priorité interne, nous poursuivrons la mise en œuvre du Plan « Objectifs de Développement durable », nous réaliserons, pour la Ville et le CPAS, des bilans carbone complets (incluant émissions liées aux achats, déplacements domicile-travail du personnel et déplacements internes), en utilisant la politique "Smart City" pour optimiser la gestion des ressources et des services publics, en encourageant en interne la mobilité douce, en poursuivant la rénovation énergétique de nos bâtiments, en mettant en place une politique d'achats responsables et sobres, en favorisant une alimentation plus locale dans les cantines, maisons de repos, et en sensibilisant les agents communaux à la sobriété énergétique et numérique.

g. En développant la mobilité durable et intelligente

Nous faisons face à des défis de mobilité majeurs, notamment : axes encombrés aux heures de pointe, manque de lisibilité des parcours, retard en termes de modes de déplacement alternatifs, offre de stationnement insuffisante, etc. Pourtant, notre ville bénéficie d'atouts considérables avec ses infrastructures ferroviaires, autoroutières et la Vesdre qui traverse tout son centre-ville. Les actions suivantes seront mises en place :

- **Révision du Plan Communal de Mobilité**, incluant les projets urbains récents et axé sur une meilleure articulation des différents modes de transport (mobilité cycliste, mobilité piétonne, réseaux de transports publics, etc.).
- La **mobilité motorisée** évoluera vers plus de fluidité et de sécurité grâce à une harmonisation des zones de circulation, à la généralisation du 30 km/h en centre-ville et la création d'un « Plan Parking » destiné à augmenter sensiblement l'offre de stationnement en cœur de ville ou en bordure directe et à optimiser son accessibilité ainsi que sa signalisation.
- **Renforcement de la mobilité douce** grâce à la mise en place d'un Plan Communal Cyclable, au développement d'infrastructures adaptées (sécurisation des parcours cyclistes et piétons, parkings vélos, points-nœuds, connections radiales reliant la Vesdrienne aux infrastructures urbaines, etc.), à la promotion de la micro-mobilité urbaine, à la poursuite de notre engagement dans le cadre de l'opération « Label Commune Piétonne ».

h. En développant une politique urbanistique cohérente et un logement accessible pour tous

Les grandes orientations de notre politique communale pour les prochaines années visent à faire de Verviers une ville dynamique, accessible et résiliente face aux défis contemporains. Sur base d'une vision pragmatique et ambitieuse, nous travaillerons ~~chaque jour~~ à développer une politique urbanistique cohérente et fondée sur la vision d'un territoire au service du bien-être de sa population. Notre engagement vise du logement de qualité, accessible pour tous ; des commerces et des services nombreux et diversifiés intelligemment déployés sur le

territoire ; le respect des grands équilibres environnementaux et patrimoniaux. Nous nous appuyerons sur les nombreuses études réalisées récemment (PDDQ, étude de la végétalisation - plan canopée, Masterplan Vesdre) ainsi que sur celles en cours (étude hydro DCENN, schéma de développement communal), garantes d'une approche globale, cohérente et durable.

Une offre de logement équilibrée et accessible

Depuis 15 ans, notre ville a mené une politique indispensable d'assainissement du parc immobilier, sortant du marché de nombreux logements indignes. Si ce travail salubre reste nécessaire aujourd'hui, nous devons constater qu'il a impacté l'équilibre entre l'offre et la demande, contribuant probablement et indirectement à la hausse des prix. Cette hausse des prix trouve évidemment ses premières causes dans la hausse des prix des matériaux ainsi que dans les politiques menées en matière de taux d'intérêt. Néanmoins, nous considérons que la Ville dispose de moyens, même limités, pour freiner cette hausse des prix de l'immobilier. Complémentairement à notre politique d'assainissement, nous devons donc amplifier les politiques contribuant à réinjecter du logement neuf ou rénové sur le marché locatif ou acquisitif. A cet égard, la parfaite coordination entre les départements du logement et de l'urbanisme est essentielle. Tous deux constituent un levier crucial pour soutenir l'investissement et contribuer au redéploiement raisonné du territoire verviétois.

Pour rééquilibrer cette situation, nous mettons en place plusieurs actions :

- **Injection de logements de qualité** : Nous soutiendrons les projets contribuant à l'augmentation de l'offre de logement tout en maintenant un haut niveau de qualité, d'habitabilité, d'accessibilité et de durabilité. A cet égard, nous favoriserons une approche privilégiant les espaces urbains tout en veillant à ne pas déstructurer les villages.
- **Redéploiement d'un plan de logements en centre-ville** : A travers la valorisation de ses propriétés, bâtiments, terrains, la Ville contribuera à des projets de création de logements accessibles, durables et de qualité.
- **Soutien aux Agences Immobilières Sociales (AIS)** : Une collaboration renforcée avec les AIS encouragera les propriétaires à leur confier leurs biens, garantissant ainsi une gestion qualitative et sociale du parc locatif. Nous soutiendrons également les projets de Logivesdre visant à rénover ses logements et à en créer de nouveaux.
- **Développement d'un projet d'habitat collectivisé** : Inspiré du modèle du Val Benoit, ce type de projet favorisera un urbanisme adapté aux nouvelles formes de cohabitation. Nous stimulerons ce type de projets auprès de partenaires publics et/ou privés.
- **Encouragement à la densification raisonnée** : Nous favoriserons la rehausse raisonnée des toitures et la suppression de rez-de-chaussées commerciaux déclassés afin, à nouveau, de stimuler l'offre de logements rénovés en ville.
- **Assainissement du parc locatif** : Nous poursuivrons l'action des commissions sanitaires et lutterons contre la vacance immobilière pour maintenir un cadre de vie agréable.

- **Protéger l'habitat unifamilial** tout en favorisant une croissance urbaine maîtrisée.

Charges d'urbanisme : un outil stratégique

Les charges d'urbanisme sont un levier essentiel pour financer des infrastructures et des projets publics structurants et utile à l'amélioration du cadre de vie collectif. Dans le respect du Codt, nous visons à :

- **Fournir aux investisseurs un cadre clair** en matière de charges d'urbanisme. Le SDC devra fournir des lignes directrices en la matière. Nous nous engageons à anticiper le SDC en travaillant, dès le début de cette mandature, à la définition de ce cadre, quitte à ce qu'il soit affiné plus tard par le SDC. Notre approche en matière de charges reposera sur une lecture du territoire tantôt incitative (politique de « charges zéro »), tantôt plus ambitieuse selon la nature du projet (commerciale, résidentielle, économique, etc.) et sa localisation (à Heusy, Petit-Rechain, vallée, etc.)
- **Introduire des charges numéraires** pour orienter les investissements vers des besoins précis, notamment l'aménagement d'espaces publics, l'acquisition de terrains stratégiques, le soutien à la résilience ou la mise en place des mesures prévues dans le plan Canopée

Conciliation entre urbanisme, qualité de vie, durabilité et patrimoine

Notre ambition est de développer une urbanisation harmonieuse, respectueuse des quartiers, et du patrimoine. Pour cela, nous nous engageons à :

- **Défendre une intégration architecturale respectueuse du patrimoine**, notamment en imposant une cohérence chromatique des façades et en évitant les constructions inadaptées.
- **Définir une valorisation des propriétés communales en périphérie**, en assurant un habitat qualitatif et intégré.
- **Soutenir la lutte contre l'imperméabilisation et la minéralisation**, via des parkings perméables, la réutilisation des eaux de pluie et la préservation d'espaces verts.
- **Encourager les plantations d'arbres et la végétalisation** pour lutter contre les ilots de chaleur et améliorer le cadre de vie.

Adoption d'un règlement communal d'urbanisme partiel destiné à préserver le bâti du XIXème

Ce bâti, fort présent à Verviers, n'est pas considéré à sa juste valeur. Suite à la simplification récente des règles d'urbanisme (dispense de permis pour divers travaux), il se trouve menacé. Ce règlement devra assurer sa protection, tout en balisant la division intelligente des immeubles concernés, devenus pour la plupart inadaptés à la vie moderne.

Evaluation du Règlement communal d'urbanisme partiel portant sur la vieille ville

Ce règlement, destiné à préserver la spécificité du « centre historique » sans freiner les investissements privés, doit être évalué, notamment suite à la simplification récente des règles d'urbanisme (dispense de permis pour divers travaux) et de son peu d'attractivité actuelle. En fonction des résultats, il conviendra d'adapter le Règlement. Le « centre historique » doit être protégé. Mais il doit aussi – et d'abord – être habité ! Sans investisseur privé, aucun des objectifs en matière de préservation ne pourra être atteint.

i. En réaffectant des friches

En réaffectant des friches industrielles, plusieurs projets clés seront développés pour revitaliser des espaces stratégiques :

- **Le site des Couvalles**
- **Le site HDB**
- **Le site du Solvent**
- **Le site Kneip**

Dans cette dynamique, nous chercherons à capter des subsides wallons et européens en engageant la reconnaissance de nouveaux sites à requalifier, parmi lesquels figurent :

- **Wibra**
- **Ancien Delhaize rue Defays**
- **Tunnel Chichac**
- **Anciennes Archives et site ORES Pont de Sommeleville**
- **Royal Décor rue de Mangombroux.**
- **L'ancienne piscine d'Ensival**

B. Une ville sûre et inclusive pour ses habitants

1. Verviers, une ville qui veille sur ses habitants

Dans le but de garantir une meilleure qualité de vie et d'assurer la sécurité de tous les habitants, nous nous engageons à mettre en œuvre des mesures globales visant à renforcer l'efficacité de l'action publique à Verviers.

a. En renforçant l'ordre et la sécurité à Verviers

Dans notre démarche visant à renforcer la sécurité et l'ordre public à Verviers, nous proposons les mesures suivantes :

Création d'un Conseil de sécurité communal

Nous souhaitons mettre en place un conseil de sécurité communal regroupant le Bourgmestre, la police administrative, le service de prévention et la zone de police, avec des réunions bimensuelles. Cette initiative visera à renforcer la coordination et à assurer une communication fluide entre les différents acteurs afin d'améliorer l'efficacité des actions de sécurité publique à Verviers. Le Conseil évaluera régulièrement les besoins locaux, analysera les incidents, harmonisera les interventions et proposera des actions ciblées en réponse aux problématiques identifiées. Il tissera également des liens stratégiques et opérationnels avec plusieurs acteurs clés, dont le Parquet, les écoles, les commerçants, les comités de quartiers, Logivesdre, le SPW, l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière, le service environnement de la Ville pour ce qui concerne les problématique de propreté publique et Intradel.

Rénovation des infrastructures de la zone de police

Nous veillerons à la bonne réalisation de **la rénovation de l'Hôtel de police** situé Chaussée de Heusy et **réhabiliterons les infrastructures des deux maisons de police existantes**, tout en y maintenant le même nombre de policiers dans chacune.

Augmentation des effectifs policiers

Nous engagerons de nouveaux policiers au sein de la Zone Police Vesdre.

Renforcement de la sécurité et de la tranquillité publique à Verviers

Nous mettrons en place plusieurs mesures ciblées, telles que :

- Augmenter le nombre de patrouilles dans le centre-ville, engager un maître-chien et investir dans des vélos pour faciliter la circulation rapide.

- Organiser au moins deux réunions annuelles du Conseil Zonal de Sécurité et inclure le Gouverneur de la Province et l'Auditorat du Travail pour améliorer la collaboration entre justice, police et communes.
- Mettre en œuvre un projet de radars fixes sur le territoire communal et l'étendre selon les besoins.
- Lutter activement contre les squats et la cybercriminalité par des actions ciblées.
- Intensifier les actions Ville/police contre les incivilités par des opérations coup de poing.

b. En modernisant les Services de Secours et en renforçant leur financement

Conscients du rôle essentiel des pompiers dans la sécurité de nos concitoyens, nous nous engageons à mettre en place les mesures suivantes pour renforcer leur capacité d'intervention à Verviers :

- Achever la construction de la **nouvelle caserne des pompiers**, conçue comme une infrastructure mutualisée pour l'ensemble des communes de la Zone de secours Vesdre-Hoëgne & Plateau. Cette caserne jouera un rôle central dans la coordination et l'efficacité des interventions sur le territoire, tout en renforçant la sécurité collective.
- Veiller à l'application de la décision du Gouvernement wallon qui renforce la participation financière de la Province de Liège afin de garantir une meilleure répartition des coûts, alléger la charge communale et assurer le bon fonctionnement des services de secours pour protéger efficacement la population.

c. En renforçant la culture de la gestion du risque

Afin de mieux répondre aux urgences et aux crises potentielles, il est essentiel de:

- Continuer le **renforcement et la professionnalisation du système de gestion de crise**, en particulier autour du Coordinateur PLANU, pour garantir une coordination efficace lors des situations d'urgence.
- Augmenter **l'information, la formation et l'implication du plus grand nombre**, notamment par la formation de citoyens "personnes ressources" et la distribution de matériel essentiel, afin de renforcer la préparation individuelle et collective.

d. En imposant une tolérance zéro face à l'incivisme et à la négligence de la propreté publique

À Verviers, comme dans de nombreuses régions, nous faisons face au fléau de l'incivisme, en particulier les dépôts clandestins, qui nuisent à la propreté publique. Or, une ville propre est une priorité pour nos citoyens, car elle joue un rôle crucial dans la qualité de vie de tous. La propreté publique et la lutte contre l'incivisme doivent devenir des priorités politiques pour nous.

Il est essentiel que l'impunité disparaisse. Bien que certaines actions nécessitent l'intervention des autorités supérieures pour simplifier et renforcer les règles, nous avons tous les leviers nécessaires pour envoyer un message de fermeté. Cette ambition est avant tout sociale, car ce sont les plus fragiles qui subissent en premier les comportements inciviques. Il est de notre responsabilité de garantir leurs droits et de protéger les plus vulnérables. Nous proposons :

1. **L'organisation des assises de la propreté et la mise à jour du Plan local de propreté 2023** : Mise en place d'un processus de participation citoyenne à Verviers, permettant de réunir citoyens et acteurs locaux autour de la révision du Plan local de propreté. Ce plan sera ensuite opérationnalisé avec les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.
2. **Appel aux parlementaires et gouvernements régional et fédéral** : Demande de modifications législatives pour simplifier et renforcer les règles afin de lutter contre l'incivisme, particulièrement en ce qui concerne l'insolvabilité, qui constitue parfois un frein à l'application des sanctions.
3. Un travail de réflexion sera entrepris en coordination avec notre Intercommunale INTRADEL et – le cas échéant – avec les acteurs concernés (autres communes, etc.), sur les problématiques rencontrés dans les zones densément peuplées du territoire communal, notamment les habitats collectifs. Il s'agira d'identifier les mesures à mettre en œuvre pour réduire les incivilités et d'étudier leur efficacité, sans que ces mesures ne puissent alourdir la fiscalité des ménages verviétois. C'est dans ce cadre que sera étudié notamment le recours à une plus grande utilisation des sacs « exceptions ». Les mesures seront ensuite mises en œuvre, dans le cadre du Plan Propreté »

Plus spécifiquement, nous veillerons à :

1. **La prévention renforcée**
 - Dans les domaines d'action communale, éduquer les citoyens au respect de leur environnement, à la protection de leur cadre de vie et au civisme.
 - Mettre en place des mesures d'information pour tout nouvel habitant relativement aux règles régissant la propreté et le respect du lien commun.
 - Placer des panneaux rappelant les règles et les sanctions encourues à côté de chaque **Conteneur Collectif Enterré (CCE)**.
 - Mener à bien le projet de Maison Zéro Déchets, en collaboration avec INTRADEL.
 - Promouvoir auprès des citoyens les différentes filières de tri, en collaboration avec l'intercommunale INTRADEL.
 - Identifier une solution pour les déchets des publics « invisibles », en collaboration avec le CPAS. Diverses situations entraînent des problèmes au niveau de l'évacuation des déchets des personnes concernées (séjours irréguliers, divisions irrégulières d'immeuble, garde partagée non déclarée, domiciliations fictives, etc.).

2. La présence renforcée sur le terrain

- Poursuivre et amplifier le Plan caméra.
- Créer une « Brigade d'intervention rapide » spécifiquement dédiée aux infractions environnementales. Cette brigade doit rassembler sous une même coupole des moyens issus de divers services pour plus d'efficacité et de rapidité. L'objectif est de répondre à toute demande d'intervention dans un délai court, tout particulièrement en centre-ville.
- Poursuivre de la politique de renforcement des équipes d'agents constatateurs.
- Assurer une présence de personnel les dimanches, longs week-ends et jours fériés, spécifiquement à proximité des lieux fréquentés.
- Renforcer les synergies avec la police et intensifier les opérations coup-de-poing et les planques. Ces opérations seront menées comme des actions globales, visant à s'attaquer à un périmètre précis et à cibler toutes les problématiques contribuant au phénomène, en collaboration avec tous les services internes concernés.

3. La lutte contre la pollution visuelle

- **Conteneurs Collectifs Enterrés (CCE)** : Réaliser des aménagements légers autour des conteneurs collectifs enterrés permettant de les isoler visuellement tout en les embellissant (haies, murets...), avec la possibilité de les surveiller via le réseau de caméras.
- **Bulles à verre** : Poursuivre la politique d'enfouissement pour garantir un confort sonore et une meilleure propreté.
- **Bulles à vêtements** : En collaboration avec l'ASBL TERRE, enlever ces dispositifs de l'espace public pour être intégrés à des sites privés ou publics surveillés.
- Renforcer la lutte contre les conteneurs restants en permanence sur le domaine public et les grands conteneurs « commerçants » placés sans autorisation.
- Utiliser le mobilier inesthétique comme support pour une intervention artistique (ex. : cabines électriques).
- Renforcer la lutte contre les déjections canines.

4. La sanction renforcée : Vers une « tolérance zéro »

- Amplifier la politique de verbalisation des non-utilisateurs de conteneurs.
- Mettre en œuvre du système de perception immédiate.
- Mettre en place un règlement-redevance sur l'enlèvement des dépôts sauvages. La redevance, ajoutée au montant de l'amende, prendra en compte le volume, l'ampleur du dépôt et le travail des agents pour son évacuation.

5. La participation renforcée

- Mettre en place un réseau de « personnes ressources » au sein des quartiers, sur le modèle des Ambassadeurs de la propreté et des Partenariats Locaux de Prévention. L'objectif est de former des « référents propreté » pour maintenir un cadre de vie agréable.
- Mettre en place un groupe Whatsapp « Habitants/police/agents constatateurs » permettant un échange confidentiel d'informations.
- Promouvoir, valoriser et renforcer les opérations spéciales de ramassage des déchets et de nettoyage (ex. : « Rivière Propre », « Grand Nettoyage de Printemps », « Ambassadeurs de la Propreté »).

6. L'infrastructure et moyens matériels

- Finaliser le remplacement de l'ensemble des Conteneurs Collectifs Enterrés (CCE) anciens modèles par des modèles plus solides.
- Promouvoir auprès des utilisateurs des CCE la possibilité de remplacer leur accès au CCE par un conteneur « noir » à placer à domicile.
- Mettre en place des collectes en « sacs exception ».
- Déménager le Recyparc du centre-ville vers un lieu plus adéquat, pour améliorer le service au citoyen.

7. Le pilotage renforcé

- Mettre en place un outil de mesure (indicateur) en temps réel du sentiment de propreté au centre-ville.
- Mettre en place une politique de la donnée, indispensable pour piloter et communiquer efficacement.

e. En luttant contre le trafic de drogue, la violence

Nous faisons face à des problématiques complexes touchant notamment la jeunesse et la sécurité publique, comme le harcèlement, le racket, la violence entre jeunes, le trafic de drogue et le radicalisme. Il est crucial d'agir de manière globale pour assurer un environnement sûr et protecteur pour tous, en particulier pour les jeunes qui sont les plus vulnérables.

Dans cette optique, nous mettrons en place un plan d'action ambitieux et cohérent, reposant sur plusieurs mesures complémentaires. Nous renforcerons les contrôles de sécurité dans les quartiers, avec des opérations ciblées pour lutter contre le trafic de drogue et les activités criminelles. Nous intensifierons la répression sur le consommateur de stupéfiants, en instaurant un dialogue avec le Parquet pour l'application des amendes immédiates, et poursuivrons nos partenariats avec les écoles pour sensibiliser les jeunes aux dangers des drogues et détecter les situations à risque.

De plus, nous accorderons une attention particulière aux espaces publics, tout en renforçant la surveillance dans les cafés et lieux fréquentés par les jeunes, afin d'identifier et de fermer les établissements problématiques.

Le programme PACT (Prévention et Accompagnement des Comportements Toxicomanes) restera actif pour soutenir les habitants en situation de vulnérabilité.

f. En luttant contre le radicalisme

Pour lutter contre le radicalisme, nous maintiendrons des dispositifs éprouvés tels que le Service d'Accompagnement des Familles et de l'Entourage en matière de Radicalisme (SAFER) et les Cellules de Sécurité Intégrale Locales (CSIL), pour prévenir la radicalisation et détecter toute dérive violente.

g. En encadrant les commerces de nuit

Les magasins de nuit, bien qu'ils répondent à une demande spécifique, peuvent engendrer des nuisances dans les quartiers urbains, telles que des problèmes de stationnement, des nuisances sonores, de la malpropreté, et parfois des préoccupations liées à la sécurité.

Ces commerces peuvent affecter la qualité de vie des riverains et, dans certains cas, diminuer l'attractivité des zones urbaines. Il est donc essentiel pour nous de réfléchir à une gestion plus équilibrée de leur implantation.

À cet égard, nous nous engageons à :

- Appliquer systématiquement le règlement communal encadrant les magasins de nuit ;
- Mettre en place des contrôles réguliers de ces commerces ;
- Utiliser tous les leviers possibles – en fonction de la liberté relative laissée aux communes – pour limiter leur installation et réguler leurs heures d'ouverture ainsi que leurs jours de repos ;
- Faire usage des compétences propres du Bourgmestre en matière d'ordre public pour sanctionner fermement chaque trouble.
- Rechercher des dispositifs permettant de responsabiliser les magasins de nuit aux nuisances qu'ils entraînent (sécurité publique, nuisances sonores, etc.) en nous inspirant d'expérience réalisées ailleurs.

h. En améliorant la sécurité routière

Nous plaçons la sécurité routière au cœur de nos préoccupations. À travers des actions ciblées et des projets concrets, nous nous engageons à garantir des déplacements plus sûrs pour tous, à sensibiliser les citoyens à la sécurité routière et à améliorer les infrastructures existantes. Parmi les mesures envisagées :

- **Pacification du centre-ville** : Pour le centre-ville, opérationnaliser la généralisation du 30 km/h.
- **Améliorer l'aménagement de l'espace public** : Veiller à intégrer des dispositifs de sécurité routière dans tous les nouveaux projets d'urbanisme, tels que des passages pour piétons sécurisés, des trottoirs adaptés et une signalisation renforcée.
- **Sécuriser les abords des écoles** : Poursuivre la sécurisation des environs des établissements scolaires et continuer d'organiser le programme « rentrée paisible ».
- **Relancer le "parc-école"** : rouvrir un parc-école à la Plaine Peltzer, un espace éducatif destiné à apprendre les règles de circulation aux enfants de manière ludique et pratique.
- **Former des référents en sécurité routière pour les écoles** Lancer une formation pour créer des référents en sécurité routière dans les écoles qui serait proposée par exemple aux associations de parents, aux élèves, aux éducateurs...).

- **Mettre en place des actions éducatives et de sensibilisation pour tous les âges :** Sensibiliser chaque tranche d'âge aux enjeux de la sécurité routière à travers des initiatives adaptées, comme sa participation annuelle à l'événement « Roulez jeunesse », dédié aux jeunes, et l'organisation de sessions de remise à niveau du code de la route pour les seniors durant la Semaine de la mobilité.
- **Renforcer les contrôles routiers :** Collaborer avec les services de police pour organiser des contrôles réguliers et ciblés sur l'ensemble du territoire communal, notamment lors d'événements festifs ou sur des axes sensibles, afin d'agir fermement contre la conduite sous influence.
- **Intégrer des ralentisseurs** systématiquement lors de la rénovation ou la création de nouvelles voiries

i. En luttant contre les nuisances sonores

Nous nous engageons à **réduire les nuisances sonores**, un enjeu essentiel pour la **qualité de vie des citoyens** et le **respect de l'environnement urbain**, en **encadrant les événements publics** et en instaurant des **régulations adaptées** pour limiter les excès de volume sonore.

2. Verviers, une ville solidaire et inclusive

a. En renforçant les services pour tous

Dans une démarche visant à favoriser la solidarité, l'accessibilité et l'épanouissement de tous les citoyens, nous nous engageons à soutenir les services et initiatives inclusives qui répondent aux besoins des différentes catégories de population :

- **En maintenant** le subside concernant les places dans les crèches O.N.E., tout en sensibilisant les niveaux de pouvoir supérieurs sur la charge financière pesant sur les finances communales.
- **En maintenant** les services proposés aux Verts & Vifs, tout en revoyant la tarification pour tendre vers un équilibre budgétaire, notamment pour les non-verviétois.
- **En poursuivant** et finalisant le projet de la Maison des Associations.
- **En renforçant** le rôle des Conseils Consultatifs en leur déléguant certaines missions non-régaliennes et non-prioritaires de la Ville, avec un cadre clair limitant les échanges à une ou deux rencontres annuelles avec les services municipaux pour écouter leurs demandes et soutenir leurs projets.

b. En favorisant l'emploi et la formation via l'adoption d'un Master Plan

Nous proposons de faire de Verviers une ville de formation, en fédérant les acteurs de l'emploi et de l'apprentissage autour d'un projet ambitieux qui garantit à chacun une opportunité professionnelle, afin de répondre aux défis du taux d'emploi en cœur de ville et de bâtir un modèle où « se former à Verviers, c'est trouver un emploi à Verviers ».

c. En luttant contre la pauvreté

La lutte contre la pauvreté est une priorité essentielle pour bâtir une société plus juste et solidaire. Pour y parvenir, nous devons garantir un accès équitable aux besoins fondamentaux des citoyens en difficulté, tout en favorisant leur inclusion sociale et professionnelle. Un plan communal efficace doit répondre à cette double exigence, en développant des actions ciblées et concertées qui impliquent tous les acteurs du territoire. Nous devons assurer une collaboration étroite entre le CPAS, les services communaux, les entreprises locales et les associations afin de maximiser l'impact de nos initiatives.

Afin d'éviter l'isolement des dispositifs d'aide, nous devons mettre en place une approche intégrée. Cette approche repose sur une synergie renforcée entre les services sociaux et communaux dans des domaines clés comme le logement, la santé, l'éducation et l'emploi. Nous devons développer une vision commune entre toutes les institutions publiques et privées pour garantir des solutions cohérentes et durables, en offrant des réponses personnalisées et adaptées aux besoins des personnes en difficulté.

Garantir l'accès aux besoins essentiels, tels que le logement, l'alimentation, l'énergie, la santé et la mobilité, est un autre pilier majeur de notre lutte contre la pauvreté. Nous devons renforcer le logement social, soutenir les initiatives alimentaires et accompagner les ménages face à la précarité énergétique. De plus, l'accès aux soins de santé et à une mobilité facilitée, via des tarifs sociaux et du transport solidaire, doit être facilité. Enfin, une présence physique dans les services communaux est essentielle pour accompagner ceux qui ont des difficultés avec le numérique et prévenir leur exclusion administrative.

L'insertion socio-professionnelle est un levier fondamental pour sortir durablement de la précarité. En développant des chantiers d'insertion, un accompagnement personnalisé vers l'emploi et des partenariats renforcés avec le Forem et les entreprises locales, nous offrirons des voies d'autonomie financière à nos concitoyens. L'éducation, en luttant contre le décrochage scolaire et en facilitant l'accès aux études supérieures, jouera également un rôle clé dans la prévention de la pauvreté à long terme. Enfin, nous lutterons contre la fracture numérique en proposant des formations spécifiques et en créant des espaces de connexion accessibles pour ceux qui en ont besoin.

d. En soutenant les familles et la parentalité sur notre territoire

Dans une démarche de soutien aux familles et à la parentalité, nous mettrons en place plusieurs actions concrètes :

- **Développer des collaborations avec la Ligue des familles** : Nous renforcerons les partenariats avec la Ligue des familles afin de mieux soutenir la parentalité, d'offrir des ressources et des services adaptés aux besoins des familles et d'assurer un accompagnement de qualité.
- **Organiser un salon dédié aux familles** : Cet événement permettra aux acteurs locaux de se rencontrer, d'échanger et de créer des collaborations pour mieux répondre aux besoins des familles sur notre territoire. Ce sera également l'occasion de mettre en valeur les services et initiatives locales en faveur des parents et des enfants.

e. En gérant les édifices religieux et les cimetières

Dans une approche respectueuse du patrimoine et des évolutions sociétales, nous mettrons en place une politique proactive pour l'entretien, la valorisation et l'adaptation des édifices religieux ainsi que pour la gestion de nos cimetières.

Plan Églises

- Nous établirons une priorisation des travaux les plus urgents sur base des besoins identifiés, dans la limite des crédits disponibles.
- Nous mènerons à bien le processus de désacralisation des lieux de culte identifiés dans l'étude, en concertation avec l'Évêché de Liège et les Fabriques d'église.
- Nous engagerons une réflexion sur la réaffectation des bâtiments désacralisés afin de préserver leur valeur patrimoniale et d'offrir de nouveaux usages à la communauté.

Gestion des cimetières

- Pleinement conscients de l'importance symbolique des cimetières, nous valoriserons leur patrimoine riche et en ferons des lieux de recueillement paisibles.
- Nous veillerons à **répertorier, préserver, restaurer et valoriser le patrimoine funéraire des cimetières.**
- Enfin, nous lancerons une nouvelle phase de la parcelle paysagère en mettant à disposition des citoyens de concessions supplémentaires.

f. En renforçant la cohésion sociale et l'égalité des chances à Verviers

Le service de l'Interculturalité et de l'égalité des chances et des genres développera des actions via le plan diversité et le plan de lutte contre le racisme et continuera à développer des événements tels que le Festival Libertad et le festival de l'interculturalité qui mettent en avant les valeurs d'anti-racisme, d'égalité, de solidarité et de citoyenneté.

Elle développera des objectifs à atteindre dans les compétences ci-dessous :

Insertion Socio-Professionnelle des nouveaux habitants

Nous nous engageons à faciliter l'accès à l'emploi en créant, en synergie avec le Forem, le CRVI, un service d'équivalence des diplômes et en encourageant la diversité au sein de notre administration publique. Des actions seront mises en place pour améliorer l'accès aux stages pour les personnes d'origine étrangère. Nous favoriserons la diversité dans notre administration publique.

Accès au Logement et à la Santé adaptés aux besoins spécifiques

Des initiatives locales seront développées pour offrir un logement adapté à des publics spécifiques, et un accès équitable aux soins de santé sera garanti, notamment par la médiation interculturelle.

Éducation et Activités pour les Jeunes

L'éducation étant essentielle pour l'intégration, nous renforcerons les places pour les élèves primo-arrivants et intégrerons l'histoire de l'immigration dans les programmes scolaires.

Retrouver une identité verviétoise forte et inclusive

En favorisant la diversité et la participation active des citoyens, nous souhaitons renforcer le sentiment d'appartenance à Verviers, recréer une identité locale forte et faire de l'inclusivité un atout pour notre avenir.

Engagement pour l'Égalité des Chances et des Genres

Nous nous engageons à promouvoir l'égalité des genres dans nos politiques publiques. Des actions concrètes seront mises en place pour lutter contre les violences de genre et favoriser la représentation des femmes dans la vie citoyenne. Un engagement transversal dans nos politiques communales assurera que l'égalité entre les femmes et les hommes soit systématiquement prise en compte lors de l'élaboration des politiques, en appliquant le principe du "gender mainstreaming". Cette approche vise à identifier et corriger les inégalités structurelles afin d'éviter leur perpétuation dans nos procédures, projets et décisions locales. Nous favoriserons également la participation et la représentation des femmes par une participation citoyenne et politique accrue, à travers des initiatives de sensibilisation et de soutien, ainsi qu'une revalorisation de l'espace public en garantissant une meilleure accessibilité et sécurité pour toutes et tous. Enfin, nous mettrons en avant les femmes d'exception.

3. Verviers, une ville qui investit dans l'avenir : Éducation, Sport, Jeunesse et Vie Associative au cœur de son projet

a. En investissant dans la jeunesse et l'éducation

L'éducation et la jeunesse sont au cœur de nos priorités à Verviers. Nous nous engageons à garantir aux jeunes verviétois un enseignement de qualité, des infrastructures adaptées et un cadre favorable à leur développement personnel et professionnel.

Un programme ambitieux de travaux dans les écoles est en cours jusqu'en 2040 pour améliorer nos infrastructures scolaires.

Parmi les projets à venir :

- **École des Boulevards** : Réfection de la toiture et révision de la circulation au sein de l'école pour améliorer l'efficacité de l'infrastructure.
- **École Carl Grün** : Mise en conformité, rénovation des toitures et des façades.
- **École du Centre** : Extension et rénovation sous réserve d'accord de la FWB.
- **École d'Ensival** : Construction d'une nouvelle école résiliente après les inondations.
- **École de l'Est** : Rénovation après les inondations, achevée sous peu.
- **École de Hodimont** : Rénovation complète sous réserve d'obtention de subsides.
- **École des Hougnes** : Rénovation des classes maternelles.
- **École de Lambermont** : Rénovation complète sous réserve de financement.
- **École des Linaigrettes** : Rénovation des façades et autres aménagements.
- **École du Nord** : Travaux de mise en conformité et de rénovation.
- **École de Petit-Rechain** : Remise en conformité et rénovation des sanitaires.
- **École Pierre Rapsat** : Isolation de la toiture et rénovation de la cour de récréation avec verdurisation.
- **École Maurice Heuse** : Fusion des implantations pour développer un pôle territorial et rénovation complète avec priorité sur la toiture.
- **Conservatoire** : Extension et rénovation.
- **Académie** : Rénovation complète sous réserve de financement.

Enfin, nous mènerons une réflexion afin d'analyser l'opportunité de construire une nouvelle école à **Petit-Rechain** ainsi que d'augmenter **le potentiel d'accueil des enfants à Heusy**.

Par ailleurs, **un plan de végétalisation de toutes les cours de récréation des écoles communales sera présenté aux alentours de 2025-2026**. Cette initiative vise à atténuer le bruit ambiant, à sensibiliser les élèves à la biodiversité et à limiter l'impact du réchauffement climatique.

L'éducation est un moteur d'épanouissement personnel et d'ascension sociale. C'est pourquoi nous nous engageons à :

- Garantir autant que possible la gratuité de l'enseignement.
- Faire de l'enseignement communal un levier d'ascension sociale exemplaire.
- Améliorer l'orientation scolaire de chaque élève en lien avec le tronc commun.
- Encourager l'apprentissage du numérique, l'immersion linguistique et les pédagogies nouvelles (co-enseignement).
- Lutter contre la pénurie d'enseignants en adaptant les règles de recrutement pour mieux intégrer les jeunes enseignants.
- Soutenir les projets pédagogiques d'éveil à la culture, à la démocratie et aux sports.
- Mettre en place un service de repas chauds et équilibrés dans plusieurs écoles, privilégiant les circuits courts et les produits locaux.
- Développer des pédagogies innovantes pour lutter contre l'échec et le décrochage scolaire ainsi que le harcèlement.
- Soutenir le Pacte d'Excellence en accompagnant les directions et équipes pédagogiques.
- Prioriser les travaux dans les écoles hors des périodes scolaires.
- Encourager les élèves à visiter les musées communaux ainsi que les bibliothèques et les infrastructures sportives.
- Continuer à faire du Conservatoire et de l'Académie des Beaux-Arts des références culturelles et artistiques incontournables à Verviers.
-

Pour mieux répondre aux besoins des familles et garantir un accueil de qualité aux enfants en dehors du temps scolaire, nous mettrons en place plusieurs actions :

- **Faciliter la mise en place d'activités extrascolaires** (stages, ateliers, animations...) en partenariat avec des opérateurs publics et privés (associations sportives et culturelles, écoles de devoirs, etc.), en utilisant les infrastructures scolaires.
- **Optimiser l'encadrement de l'accueil extrascolaire** en améliorant la formation, la communication et les conditions de travail des accueillants, tout en leur assurant l'accès aux ressources pédagogiques nécessaires.
- **Répartir efficacement les effectifs dans les lieux d'accueil**, en fonction des besoins identifiés, afin de garantir une prise en charge adaptée.
- **Renforcer l'Accueil Temps Libre (ATL)** au sein de chaque établissement scolaire et organiser des stages résidentiels spécifiques pour les publics fragilisés, encadrés par des éducateurs spécialisés.
- **Améliorer la coordination des Écoles de Devoirs (EDD)** sur le territoire verviétois pour mieux soutenir les adolescents, faciliter la recherche d'encadrants et augmenter les subventions aux structures reconnues par l'ONE.

Nous renforcerons l'enseignement secondaire et supérieur en :

- Développant une offre d'enseignement supérieur cohérente et concertée.
- Coordonnant l'enseignement secondaire avec les directions, en créant un pôle et en organisant des réunions trimestrielles.
- Améliorant l'orientation scolaire des futurs étudiants, notamment via la Cité des Métiers.
- Exploitant la Cité des Métiers de Liège, qui organise déjà des permanences à Verviers.
- Relançant un salon de l'orientation à Verviers pour les élèves du secondaire et du primaire.
- Valorisant, soutenant et développant l'enseignement qualifiant, notamment dans les métiers en pénurie et les secteurs émergents.
- Renforçant l'enseignement de promotion sociale, avec des formations dédiées aux enseignants, notamment sur l'IA.
- Collaborant avec l'Instance Bassin EFE pour créer un pôle de didactique professionnelle à Verviers.

Nous considérons les jeunes comme des citoyens à part entière. Écoutés et soutenus dans leurs projets, ils bénéficient d'initiatives concrètes en matière d'apprentissage, de loisirs et d'engagement citoyen :

- Nous mettrons en place une **Plateforme Jeunesse** pour structurer l'offre et encourager la collaboration entre les acteurs du secteur.
- Nous développerons et rénoverons les **Maisons des Jeunes** à Hodimont, Pré-Javais, Linaigrettes, Peltzer et Recollet.
- Nous améliorerons les **infrastructures éducatives** en proposant des salles de blocus, un campus inter-réseaux, en valorisant l'enseignement qualifiant et en renforçant les liens avec l'Université de Liège pour une antenne locale.
- Nous soutiendrons l'**emploi des jeunes** en ciblant les compétences recherchées, en mettant en avant les métiers en pénurie et en développant des stages adaptés.
- Nous créerons un salon de la jeunesse, salon rassemblant toutes les initiatives destinées aux jeunes.
- Nous favoriserons l'accès à la **culture et aux loisirs** en ouvrant les lieux culturels, en organisant des événements en espace public (cinéma en plein air, Noël des mômes...), en développant des activités autour du gaming et en proposant des loisirs accessibles à tous.
- Nous soutiendrons les **mouvements de jeunesse** en rénovant et construisant des locaux et en développant une auberge de jeunesse en partenariat public/privé.
- Nous faciliterons l'**accès à l'information et aux services** via une carte interactive recensant les structures jeunesse et un Wi-Fi urbain accessible.
- Nous encouragerons l'**engagement citoyen** à travers un Conseil Communal des Jeunes, des événements intergénérationnels, une initiation à la vie publique et des ateliers d'écriture (Scan R) pour permettre aux jeunes d'exprimer leur vision.
- Nous renforcerons les **actions pour l'inclusion et la sécurité**, avec des parcours itinérants pour dynamiser les quartiers, des animations locales et des mesures contre le harcèlement scolaire et sexuel.

- Nous mettrons en place une **cellule contact** pour accompagner les jeunes dans leurs projets et favoriser l'interaction avec les associations.
- Nous soutiendrons les jeunes en difficulté scolaire en proposant des **cours de remédiation**, financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (« Plaisir d'apprendre »).
- Nous maintiendrons l'ouverture de **salle de blocus** pour les étudiants.

Enfin, nous ouvrirons en 2026 un **Pôle Jeunesse**, un lieu central où les jeunes pourront se réunir, s'informer, se former, s'amuser et participer à des événements socioculturels. Ce centre servira également de plateforme pour développer des projets collectifs et favoriser l'échange entre les acteurs jeunesse.

b. En encourageant la pratique du sport pour tous et en améliorant les plaines de la Ville

La Ville de Verviers s'engage à développer et soutenir la pratique du sport pour tous ses habitants, quels que soient leur âge, leur condition physique ou leur situation sociale :

1. **Encourager et favoriser la pratique du sport pour tous**, y compris les personnes à mobilité réduite (PMR), les seniors et le développement des sports féminins.
2. Organiser **des journées de découverte sportive** en partenariat avec les clubs pour inciter les enfants, dès le plus jeune âge, à s'engager dans une activité physique.
3. Encourager **l'apprentissage du vélo** dans les écoles primaires .
4. **Renforcer les synergies** entre le service des Sports de la Ville, la Maison des Sports et la R.C.A Synergis.
5. Optimiser l'utilisation des infrastructures sportives publiques en créant **un outil digital de réservation des salles** disponibles pour l'organisation d'activités sportives.
6. **Améliorer la performance énergétique** des infrastructures sportives pour atteindre les objectifs de la politique « bâtiments zéro carbone ».

Le Collège communal s'engage à développer et renforcer les infrastructures sportives sur le territoire en tenant compte des besoins des clubs et des pratiquants. À cet effet, plusieurs projets prioritaires seront menés :

- Poursuite du développement du projet de **nouveau hall omnisport** , sous réserve de son financement, en évaluant les besoins spécifiques des utilisateurs.
- **Rénovation de la piste d'athlétisme** au stade de Bielmont.
- **Changement du revêtement des terrains synthétiques de football** au Stade du Panorama et rénovation de l'éclairage.
- **Changement du revêtement de sol des terrains de tennis** au Stade du Panorama en **red court**.
- **Changement du revêtement du sol à la bulle de Gérarchamps**.
- Mise en place de nouvelles infrastructures pour **le hockey à Maison Bois**, incluant un tout nouveau revêtement pour le terrain principal, la modification de l'éclairage, l'installation d'un arrosage automatique ainsi que la création d'un nouveau terrain d'échauffement.

En parallèle, la Ville s'engage à valoriser ses plaines pour en faire des espaces conviviaux et sécurisés :

- **Finaliser la rénovation de la Plaine Peltzer**, un projet structurant pour améliorer l'attractivité et l'usage de cet espace public.
- **Garantir la propreté, la sécurité et l'entretien des plaines existantes**, en réponse aux problématiques identifiées, notamment en matière de sécurité. Ces enjeux seront discutés en collaboration avec le conseil de Police afin d'apporter des solutions durables.

c. En développant les animations, les jumelages et la vie associative

Dans le but de renforcer le dynamisme local et le lien social, la Ville de Verviers souhaite soutenir les initiatives festives, culturelles et associatives qui animent son territoire et favorisent les échanges :

- Maintenir les relations avec les villes jumelées et créer une commission de jumelage associant jeunes et aînés.
- Soutenir les villages et les comités des fêtes locaux.
- Améliorer l'éclairage festif de Noël, en ciblant quelques rues clés.
- **Développer une stratégie événementielle adaptée aux moyens disponibles**, en optimisant nos ressources

4. Verviers, une Ville respectueuse du bien-être animal et de son agriculture locale

Nous nous engageons à promouvoir le bien-être animal et à soutenir l'agriculture locale en proposant des initiatives qui renforcent les liens entre la ville et son environnement rural :

- **Réflexion sur la création d'un parc canin** afin d'offrir un espace sécurisé et dédié aux chiens.
- **Soutien et évolution du salon du bien-être animal** pour sensibiliser la population à la cause animale et promouvoir des pratiques responsables.
- **Rencontres ponctuelles avec les agriculteurs de la région** afin de renforcer le dialogue entre nous et les agriculteurs, mieux répondre à leurs besoins et valoriser leur travail.
- **Retour de la ferme en ville une fois par an** pour promouvoir la consommation locale.

5. Verviers, une ville orientée vers la santé et le bien-être de tous

Nous placerons la santé au cœur de notre projet en développant des actions de sensibilisation, d'information et de prévention pour garantir une meilleure qualité de vie à tous les habitants.

a. En soutenant la prévention et la sensibilisation

- Informer la population sur les nouvelles maladies et les enjeux de santé publique.
- Sensibiliser les jeunes à une **alimentation saine et équilibrée**, en favorisant des repas de qualité dans les cantines scolaires.
- Adapter les outils de communication et les actions de prévention aux **publics précarisés**, en privilégiant des formats accessibles et compréhensibles.

b. En facilitant l'accès aux infrastructures et services de santé

- Installer des **fontaines à eau et toilettes publiques** pour garantir des conditions sanitaires dignes à tous.
- Renforcer la thématique "**Travail et santé**" au sein de l'administration communale et du CPAS afin d'améliorer les conditions de travail et prévenir les risques liés à la santé.
- Développer des synergies entre les **cantines scolaires et sociales** afin d'offrir une alimentation équilibrée à un plus grand nombre.

c. En favorisant un environnement sain pour une meilleure qualité de vie

- Améliorer la qualité de l'air pour préserver la santé des habitants.
- Créer des **vergers urbains** accessibles aux citoyens pour favoriser le lien social et l'éducation à une alimentation saine.
- Mettre en place de meilleures stratégies de gestion visant à rendre l'environnement « moins accueillant », qui peuvent maintenir les populations de rats à des niveaux tolérables.

d. En s'engageant contre le cancer du sein : Verviers, Ville rose

La Ville et le CPAS continueront leur collaboration avec l'ASBL Think Pink, afin de sensibiliser la population à l'importance de la prévention et du dépistage précoce du cancer du sein.

C. Une ville culturelle, innovante et patrimoniale tournée vers l'avenir

L'art, la culture et le patrimoine sont des outils puissants contre l'ignorance et les divisions sociales. Ils favorisent l'émancipation, renforcent les liens sociaux et sont des moteurs de développement humain et économique.

Le patrimoine est essentiel pour affirmer notre identité, nous connecter à notre histoire et renforcer les liens sociaux. Il est une source de revenus et d'emplois, notamment grâce au tourisme patrimonial. Les enjeux sont multiples, notamment face aux défis du changement climatique et des évolutions urbaines. Il doit être intégré dans la stratégie de développement urbanistique, particulièrement en centre-ville.

Le tourisme joue également un rôle clé dans l'économie locale. Nous croyons fermement au rôle central de l'art, de la culture, du patrimoine et du tourisme dans le redressement de notre ville. Le rôle du pouvoir public est d'aider les acteurs locaux à se développer tout en assurant une gestion efficace et équitable des fonds publics.

Notre objectif pour 2036 est de faire de Verviers une ville de référence en Wallonie en matière de culture et d'art, et une destination touristique pour les courts séjours.

1. Verviers, une ville qui fait de la culture et de l'art un moteur de développement

a. En mettant en place des initiatives stratégiques pour renforcer la culture et l'art dans notre ville

Parmi lesquelles :

Actualisation du « Document d'orientation en matière culturelle et artistique » :

Nous mettrons à jour ce document, élaboré en début de mandature précédente, pour en faire un plan d'action à long terme. Ce plan sera structuré autour d'ambitions communes et conçu avec les acteurs du secteur. Après les impacts des crises Covid et des inondations, il est essentiel de repartir sur de nouvelles bases, avec un horizon fixé à 2036.

Redynamisation de la Fondation d'Utilité Publique « Les Amis du Grand-Théâtre » :

Nous transformerons cette fondation en un véritable outil d'accompagnement pour les décideurs, afin de promouvoir et défendre le patrimoine immobilier verviétois, notamment le Grand-Théâtre et l'Hôtel de Biolley, et de contribuer à la conservation et à l'amélioration des biens patrimoniaux de notre ville.

Soutien au CCV :

Nous soutiendrons le CCV dans son rôle de coordinateur du parcours d'éducation culturelle et artistique pour l'arrondissement (PECA) et respecterons les engagements pris envers la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le dossier de reconnaissance 2025/2029, notamment en termes de financement.

Ouverture des bâtiments publics aux artistes locaux :

Nous mettrons en place une politique d'ouverture des bâtiments publics pour accueillir des artistes locaux, en organisant notamment des expositions et autres événements culturels.

Soutien renforcé aux artistes et à la création culturelle :

- Nous créerons un cadastre des lieux publics et privés à valoriser culturellement.
- Nous simplifierons les démarches administratives, en particulier pour les demandes d'autorisations d'événements.
- Nous renforcerons la communication autour des artistes locaux, en valorisant leurs actualités et les lieux de concerts ou d'exposition.
- Nous développerons et promouvrons un « Pack culturel verviétois » en dehors de nos frontières, en collaboration avec la Maison du Tourisme, les acteurs du secteur (hôtels, CCV, commerces, Horeca, etc.).

b. En développant ses infrastructures

La mandature précédente a arrêté, en 2023, un plan d'action à long terme concernant les « infrastructures culturelles et touristiques : horizon 2030 », construit autour de trois lignes directrices : rationalisation, efficience et modernité. Ce plan vise à :

- Finaliser le dossier du Grand-Théâtre.
- Finaliser le plan de réorganisation des Musées verviétois. Ce plan, fondé sur la conviction qu'il est inenvisageable que Verviers ne dispose plus d'offre muséale, s'organise autour de l'Hôtel Biolley, qui deviendra le lieu de regroupement de toutes nos collections muséales dans un immeuble patrimonial modernisé.
- Finaliser la rénovation de la bibliothèque, préparer sa réouverture et son action future conforme à son statut de bibliothèque d'arrondissement (en poursuivant les efforts nécessaires pour compléter le cadre, adapter les horaires aux publics cibles et au temps extra-scolaire, etc.).

2. Verviers, une ville qui valorise son patrimoine pour mieux se projeter dans l'avenir

Dans notre vision pour l'avenir de Verviers, le patrimoine joue un rôle central, tant pour renforcer notre identité collective que pour dynamiser notre développement urbain. En valorisant notre patrimoine, qu'il soit bâti ou mobilier, nous souhaitons non seulement préserver notre histoire, mais aussi en faire un levier pour notre projet de ville.

Nous finaliserons les dossiers patrimoniaux en cours, tels que le Grand-Théâtre, la Maison Lambrette ou encore le site Biolley, afin de leur offrir une nouvelle dynamique et de les intégrer pleinement dans le développement de notre centre-ville. Parallèlement, nous achèverons le « Nouvel inventaire du patrimoine » et nous en servirons pour procéder à la réévaluation du patrimoine classé, en identifiant d'éventuels biens supplémentaires à proposer pour le classement.

Le respect du patrimoine constituera une ligne directrice de notre action. Nous mettrons en place une politique stricte de non-démolition pour les biens inscrits au « Nouvel inventaire du patrimoine », privilégiant la rénovation et la restauration des bâtiments, avec des exceptions limitées à des cas spécifiques et encadrés. Cette approche sera intégrée dans nos textes réglementaires et accompagnée d'une campagne de sensibilisation à destination des propriétaires.

Afin d'encourager la préservation et la valorisation du patrimoine, nous créerons un cadre d'accueil et d'accompagnement pour les propriétaires d'immeubles patrimoniaux. Ils bénéficieront de conseils spécifiques sur les interventions à réaliser, notamment pour améliorer la performance énergétique sans altérer le bâti, et pourront accéder à des incitants fiscaux en collaboration avec le Guichet de l'Énergie.

Dans la même optique, nous lancerons une politique volontariste de remplissage des « dents creuses » en intégrant des immeubles contemporains à vocation patrimoniale. L'identification des parcelles et bâtiments délaissés nous permettra de mettre en œuvre des leviers d'action concrets pour accélérer leur reconstruction ou leur rénovation, en cohérence avec l'identité architecturale de la ville.

La mise en valeur du patrimoine passera également par le développement d'un plan « Lumière », qui sublimera certains éléments architecturaux en soirée, tout en tenant compte des impératifs de sobriété énergétique et de respect de la biodiversité urbaine.

Enfin, nous poursuivrons la politique de protection et de sauvegarde du patrimoine mobilier, en renforçant nos actions dans les musées et en impliquant des partenaires extérieurs comme les Fabriques d'Église et diverses associations.

3. Verviers, une ville qui mise sur le tourisme comme levier économique et identitaire

Le tourisme est un secteur clé pour l'avenir de Verviers, tant pour son développement économique que pour l'affirmation de son identité. Afin de maximiser son potentiel, nous voulons rationaliser les actions menées et renforcer la coordination entre les différents acteurs, en soutenant la Maison du Tourisme comme acteur central.

a. En rationalisant les missions entre la Ville et les autres acteurs, tout en soutenant la Maison du Tourisme

En application du principe de subsidiarité, les missions doivent être exercées là où elles sont les plus efficaces (élimination des doublons, professionnalisation, etc.). La Ville doit jouer un rôle de coordination et de relais, tandis que la Maison du Tourisme doit s'affirmer comme l'outil principal de promotion du territoire. Elle devra bénéficier des ressources nécessaires pour assurer pleinement cette mission.

b. En mettant en place une Task-Force « tourisme »

Nous mettrons en place une Task-Force regroupant les acteurs du secteur et destinée à devenir un lieu d'échange et de co-construction d'une politique touristique dynamique. Les sujets suivants seront mis à l'agenda : renforcement de la stratégie de communication, actualisation des circuits touristiques existants & création de nouveaux, développement de formules « groupées » *all-in* permettant de combiner les atouts de la ville avec ceux se situant en dehors de la commune, et/ou des offres permettant de mettre en évidence des produits locaux, ouverture de lieux insolites au public, la politique de jumelage de la ville, etc. Les propositions retenues seront ensuite opérationnalisées.

4. Verviers, au cœur de l'innovation, de l'économie et de la transition durable

a. En soutenant l'économie sociale, créative et culturelle

Nous soutiendrons le développement de l'économie sociale et participative en favorisant les sociétés coopératives à finalité sociale dans des domaines essentiels comme la transition énergétique, les circuits courts alimentaires et l'initiative « Réseau Aliment Terre » de l'arrondissement. Nous renforcerons l'offre de qualité sur le marché hebdomadaire, élément central pour l'économie locale. En parallèle, nous positionnerons Verviers comme un acteur clé de l'économie créative, en nous impliquant dans des initiatives telles que « Creative Wallonia » pour stimuler la créativité et l'innovation sur notre territoire. Nous exploiterons la

culture et le tourisme comme leviers pour renforcer l'attractivité et les opportunités économiques de la ville.

b. En mettant l'innovation au cœur de notre stratégie de développement

L'innovation sera au centre de notre stratégie, qu'il s'agisse des nouvelles technologies, de la mobilité durable ou de l'économie circulaire. Nous développerons des partenariats avec Wallonie Entreprendre, le SPW et l'Université de Liège pour dynamiser l'innovation au sein de nos entreprises, en particulier dans des secteurs stratégiques comme la biotechnologie, l'industrie, la chimie verte et l'aéronautique.

c. En devenant un terreau d'innovation pour la mobilité et la santé

Verviers jouera un rôle clé dans le développement de solutions innovantes en matière de mobilité (micromobilité, transports partagés) et de santé. Nous soutiendrons les projets de numérisation, d'économie circulaire et de santé, en particulier en collaboration avec les hôpitaux locaux. Nous lancerons également un appel à projets pour encourager l'émergence de nouvelles entreprises et idées dans ces domaines.

d. En renforçant la connectivité et l'innovation collaborative

Nous favoriserons la connectivité entre grandes entreprises, PME, universités, centres de recherche et acteurs internationaux, afin de stimuler l'innovation collaborative, essentielle pour le développement économique de la région.

e. En créant un pôle de développement économique durable

Nous créerons un écosystème dynamique et durable, où l'innovation ne se limitera pas à la technologie mais inclura également des initiatives sociales et responsables. En rassemblant acteurs publics et privés, chercheurs, formateurs et apprenants, nous accélérerons la création d'emplois et de nouvelles opportunités économiques pour les Verviétois, tout en prenant soin de notre environnement et en garantissant la qualité de vie de nos citoyens.

D. Une Ville Efficiente et Moderne

1. Verviers, une Ville organisée et performante

a. En maîtrisant ses finances

Au regard de nos perspectives budgétaires actuelle et en raison de l'impact de différentes réformes annoncées par les niveaux de pouvoir régional et fédéral, nous devons poursuivre les efforts de réduction de nos dépenses ordinaires.

Les budgets de la Ville et du CPAS seront remis à plat, dans le cadre d'une approche « budget base zéro ». Chaque ligne budgétaire sera questionnée et passée aux filtres suivants :

- Caractère essentiel de la dépense ;
- Degré d'efficacité de la dépense ;
- Subsidiarité de la dépense.

Rationalisation des Dépenses et Efficacité Budgétaire

Un groupe de travail "EFFICACITÉ BUDGÉTAIRE" sera mis en place pour :

- Identifier les politiques à faible efficacité et les doublons administratifs.
- Proposer des règles d'objectivation pour les subsides, en évaluant leur efficacité.
- Prioriser les missions essentielles et rechercher des économies structurelles.

Par ailleurs, une rationalisation des dépenses sera mise en œuvre afin d'éliminer les redondances et d'optimiser l'affectation des ressources.

Maîtrise des Dépenses de Transfert

Un groupe de travail "DÉPENSES DE TRANSFERT" sera chargé d'élaborer des trajectoires budgétaires durables entre la Ville et ses principales entités partenaires :

- La Zone de secours.
- La Zone de Police.
- Le CPAS. Cette démarche vise à assurer la soutenabilité financière et l'équilibre budgétaire à long terme.

Mesures Fiscales Immédiates

En attendant les conclusions de l’audit, plusieurs actions fiscales seront mises en place :

- **Précompte immobilier en hyper-centre** : discussions avec l’administration compétente et les propriétaires pour obtenir une révision en fonction du contexte économique actuel en commençant par les rues du Brou et de l’Harmonie ainsi que par la Place Verte
- **Analyse des taxes** : optimisation du rendement et suppression des taxes dont le coût de recouvrement est supérieur aux bénéfices.

Maîtrise de l’Endettement

Nous mettrons en place un suivi rigoureux des emprunts afin d’en garantir la soutenabilité financière à long terme.

b. En simplifiant son administration

Pour offrir des services plus rapides et accessibles, Verviers s’engage dans une démarche de simplification administrative :

- **Consultation des services** en créant un groupe de travail dédié à l’analyse des besoins des services en matière de simplification administrative, afin d’adapter les solutions aux réalités du terrain.
- **Démarches collaboratives** via une approche participative impliquant les équipes concernées pour garantir des décisions cohérentes et adaptées.
- **Réduction de la bureaucratie** grâce à des outils numériques tels qu’un guichet unique en ligne et une gestion des données optimisée pour accélérer les processus.

c. En se digitalisant efficacement en devenant une Smart City

Nous devons appréhender les évolutions du monde – pour la plupart inéluctables – avec sérénité. Adaptons-nous de manière proactive et tirons profit du changement **au bénéfice de nos citoyens**. Innovons, comme nos ancêtres ont su le faire. Pensons « out of the box », pour imaginer des solutions nouvelles. Le concept de « Smart City » peut nous aider à apporter une réponse à un certain nombre des défis qui se présentent à nous, dans divers champs d’application.

Cette conviction a connu un début de mise en œuvre durant la mandature précédente. Les efforts seront poursuivis.

- Réalisation d’un **plan stratégique communal à 12 ans** en matière de Smart City.
- Inscription de l’administration dans un **processus global de transformation digitale**, sur base des trois principes suivants : le guichet unique (déjà fortement avancé), le principe du « Once Only » (données et documents ne sont créés qu’une seule fois) et du « Digital par défaut » (sans suppression des canaux classiques). Seront notamment implémentés :

- Une **Gestion Electronique de Documents (GED)**, permettant de stocker et échanger des documents sous forme digitale et d'intégrer le travail collaboratif, la transversalité et la centralisation de l'information.
- Une **Démarche « paper less »** : par principe, l'ensemble des procédures sera dématérialisé, notamment la procédure de permis d'urbanisme.
- Un **renforcement de la sécurité informatique**, pour protéger les systèmes contre le phishing, les usurpations d'identité et les cyberattaques, en mettant en œuvre des solutions adaptées et en sensibilisant régulièrement les agents.
- Une **Formation et des tests de sensibilité**, soit des sessions de sensibilisation régulières seront organisées pour renforcer les compétences des agents face aux cybermenaces.

d. En développant une vision stratégique des ressources humaines

Longtemps, nous avons considéré la fonction RH comme un simple support logistique de l'organisation. Il est temps aujourd'hui, alors que notre administration doit relever de nombreux défis, de lui donner une fonction d'accompagnement plus stratégique, afin d'atteindre un meilleur degré de performance. Nous analyserons les priorités, visualiserons les enjeux humains et mettrons en place une gestion prévisionnelle des effectifs pour faire coïncider les besoins en personnel avec les attentes et le potentiel de nos collaborateurs.

Nous développerons une politique RH en phase avec notre stratégie globale, afin d'adapter notre administration à l'évolution de ses missions.

Pour ce faire, nous envisageons de :

- **Mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)** : Nous intégrerons la GPEC dans le plan de gestion pour anticiper les évolutions des emplois et des compétences, et garantir la pérennité de l'activité de l'administration. Cela nous permettra de planifier les mouvements d'effectifs nécessaires et d'assurer une gestion proactive des ressources humaines.
- Maintenir la transparence des candidatures aux emplois au sein de l'administration en utilisant des logiciels RH permettant de suivre et de rendre accessibles les informations relatives aux processus de recrutement.
- Préserver la politique actuelle de promotion et de nomination tant que le cadre légal n'a pas été modifié.
- Renforcer l'attractivité des emplois au sein de notre administration en mettant en place des mesures visant à valoriser l'expérience professionnelle, en offrant des perspectives de progression de carrière et en garantissant des conditions de travail adaptées.
- Mettre en œuvre la réforme des principes généraux de la fonction publique locale en révisant les statuts administratifs et pécuniaires du personnel.
- Envisager l'octroi d'éco-chèques, d'un montant maximal de 250 € par an et par travailleur, pour permettre de compléter le package salarial et d'offrir un avantage supplémentaire aux membres du personnel.

e. En communiquant avec clarté et transparence

Une communication claire, accessible et moderne sera essentielle pour renforcer le lien entre la Ville et ses habitants. À cet effet, nous nous engagerons dans :

- **La transparence et l'accessibilité** : En développant des plateformes interactives, nous viserons à faciliter l'accès des citoyens à l'information et à favoriser leur implication dans la vie communale. La transparence des actions et décisions deviendra un pilier pour renforcer la confiance.
- **La modernisation des canaux de communication** : Une présence numérique accrue, notamment via les réseaux sociaux, ainsi que la création d'une application mobile, simplifieront les démarches administratives et amélioreront la relation entre la Ville et ses citoyens.

f. En renforçant l'implication des citoyens dans la gestion de la ville

Nous nous engageons à institutionnaliser la participation citoyenne en exploitant pleinement le mécanisme innovant développé avec l'Université de Liège (service du Professeur J. TELLER). Cet outil, qui a permis à Verviers d'être précurseur en Wallonie, est déjà disponible. Son déploiement effectif ne dépend désormais que d'une volonté politique affirmée.

En complément, nous offrirons aux citoyens un espace dédié à la pratique démocratique : une « maison de la citoyenneté » conçue pour accueillir réunions publiques, conseils consultatifs, et échanges associatifs.

Par ailleurs, nous finaliserons la **Charte éthique des mandataires** et créerons une **commission de déontologie communale**, chargée de veiller à son application.

Nous intensifierons et professionnaliserons la communication institutionnelle afin de valoriser les succès de Verviers et lutter contre le bashing dont la ville est trop souvent victime. Une attention particulière sera portée à la mise en avant des projets en cours, au rôle de citoyens ambassadeurs et à la modernisation des canaux de communication interne et externe.

Enfin, nous poursuivrons et renforcerons les efforts en matière de **transparence**. Cela passera par une politique ambitieuse d'Open-Data, l'amélioration de la diffusion en direct du Conseil communal et la mise en place d'un **dispositif de lanceur d'alerte**, garantissant une gouvernance toujours plus ouverte et responsable.

De plus, nous nous engageons à soutenir la dynamique associative à travers plusieurs initiatives clés :

- **Mener à bien le projet de Maison des Associations.**

- **Encourager la création de comités de quartier** : En favorisant la formation de ces comités, nous visons à renforcer le lien social et à donner aux citoyens un rôle actif dans la gestion de leur environnement immédiat.
- **Soutenir les comités des fêtes et encourager la création de nouveaux événements festifs** : Nous soutiendrons activement les initiatives festives de quartiers et de villages, en favorisant la création de dynamiques locales qui rassemblent les habitants et créent des liens durables.
- **Mettre en place un dispositif d'« ambassadeur de quartier »** : En désignant des habitants comme interlocuteurs privilégiés, ces ambassadeurs joueront un rôle central dans la communication entre la commune et les citoyens, facilitant la remontée des préoccupations, l'information sur les projets et la coordination des actions locales.

g. En collaborant avec son CPAS

La collaboration entre la Ville de Verviers et le CPAS constitue un levier essentiel pour assurer une gestion sociale efficace et solidaire au bénéfice des habitants. Cela passe par :

- **Un dialogue renforcé** : Instaurer un cadre de collaboration structuré et efficace, permettant de développer une vision commune entre la Ville et le CPAS.
- **Des rencontres budgétaires régulières** : Organiser des réunions trimestrielles entre les services financiers du CPAS et ceux de la Ville afin de garantir un suivi rigoureux des finances et d'assurer une gestion équilibrée.

h. En gérant son patrimoine

Un cadastre clair de l'ensemble des biens communaux sera réalisé en début de mandature pour proposer une vision d'affection et d'activation de tous les biens au Collège communal afin de guider l'ensemble des démarches qui seront menées dans les années qui suivent pour le mettre en œuvre.

- Au niveau des logements : un cadastre des logements occupés et inoccupés sera actualisé mais la conformité de ces logements sera également analysée. Si la Ville n'est pas en mesure de remettre les logements inoccupés en état, ceux-ci seront mis en vente. Les logements communaux qui resteront mis en location seront tous confiés à Logeo pour la gestion quotidienne.
- L'analyse de l'état des conciergeries de la Ville sera également mise à jour et les travaux de remise en état devront être programmés au cours de la mandature pour ne pas laisser ces logements vides.
- La réalisation d'un cadastre de l'occupation des terrains non-bâties de la Ville est indispensable pour assurer un suivi des locations et identifier correctement le type de bail en cours pour chaque terrain.

i. En renouvelant son charroi

Le remplacement des véhicules vétustes sera poursuivi à hauteur d'une enveloppe annuelle conséquente pour assurer à nos travailleurs des conditions de travail correctes et limiter le coût des réparations.

Le passage à des véhicules électriques sera envisagé en fonction de l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments, en particulier les ateliers communaux.

2. Verviers, une Ville engagée pour des infrastructures de qualité

Une méthodologie rigoureuse pour des infrastructures durables et sécurisées

Pour mener à bien la réfection des infrastructures de la Ville, nous mettrons en place une méthodologie rigoureuse, basée sur une **catégorisation précise des voiries** en fonction de leur état de dégradation, de leur urgence et de leur impact sur la sécurité publique. Cette analyse nous permettra d'établir une planification efficace afin de prioriser les travaux sur les axes les plus dangereux ou nécessitant une intervention rapide.

Conscients des défis liés à l'état actuel des voiries, nous nous engageons à les améliorer de manière progressive et efficace, en optimisant les ressources disponibles (notamment les subsides) et en garantissant une gestion budgétaire rigoureuse. La soutenabilité financière sera au cœur de notre démarche, avec des investissements déployés progressivement pour maximiser leur impact.

Des interventions adaptées aux besoins spécifiques des voiries

En fonction des situations rencontrées, plusieurs types de réfections seront mises en œuvre :

- **Réfection complète façade à façade** : reconstruction du coffre de voirie, réhabilitation des trottoirs, modernisation de l'éclairage public et du mobilier urbain.
- **Réfection partielle** : raclage et pose d'un nouvel enrobé, avec interventions localisées sur les trottoirs.
- **Voiries innovantes** : intégration de solutions favorisant la mobilité douce, la fluidité du trafic et la réduction de la vitesse, contribuant également à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.
- Dès le début de cette mandature, la réhabilitation des voiries sinistrées via le fonds des calamités constituera une priorité absolue.

Une gestion optimisée pour minimiser l'impact sur les habitants

Nous accorderons une attention particulière à la **coordination des chantiers** afin de limiter les perturbations sur la circulation et la vie quotidienne des habitants. Une communication constante et transparente sera assurée tout au long des travaux, permettant aux citoyens de suivre l'évolution des projets et d'anticiper les éventuelles contraintes.

Grâce à cette approche méthodique, nous œuvrerons pour des infrastructures **plus sûres, plus modernes et mieux adaptées aux besoins des citoyens**.

a. En proposant des espaces publics accessibles et sécurisés grâce au plan trottoirs

Afin de faciliter la mobilité piétonne et garantir la sécurité des piétons, nous mènerons des interventions planifiées tout au long de la mandature pour réparer les trottoirs dans les rues où la rénovation complète de la voirie n'est pas prévue.

Le Service technique réalisera une analyse approfondie pour mettre en place une stratégie de rénovation structurée qui sera suivie dans les années à venir. Ces études permettront d'établir un plan directeur des matériaux à utiliser pour le renouvellement des revêtements de trottoirs, ainsi qu'un état des lieux détaillé de chaque trottoir, noté de 0 à 5.

Les travaux incluront le remplacement des revêtements endommagés et l'aménagement de trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'objectif est de garantir une mobilité douce, plus sûre et inclusive, notamment aux abords des écoles, des centres culturels et des établissements pour aînés.

Le projet repose sur une méthodologie participative, centralisant les propositions et signalements auprès du service des Travaux. Ces consultations permettront de prioriser les interventions en tenant compte des besoins spécifiques de chaque quartier. En plus d'améliorer le confort et la sécurité des piétons, les travaux visent à harmoniser l'esthétique des voiries et à mieux gérer les eaux de surface.

Un marché spécifique sera lancé et les recommandations liées à la perméabilité ainsi qu'au plan canopée seront intégrées à la réflexion.

b. En rénovant ses égouts : une modernisation essentielle pour l'environnement et la sécurité

Sur base des études hydrauliques menées par l'AIDE sur presque tout l'ensemble du territoire communal, nous établirons une programmation des travaux de rénovation les plus urgents et impactants en termes de débordements et de risques d'inondation, en coordination avec l'AIDE et la SPGE, **via les PIC**